

KUKAÏ DE QUÉBEC

Dans la foulée de la décision de l'AFH de décréter le 7 octobre Journée du haïku, deux activités ont été tenues par le groupe Kukaï de Québec. Ces activités, pour des considérations pratiques, ont eu lieu dans les jours qui ont précédé. Elles ont toutes deux connu un vif succès. En voici un bref compte rendu.

Activité découverte «Laisser sa trace».

Dans le cadre des journées de la culture du Québec, par une fraîche journée d'automne, Kukaï de Québec s'est associé à une activité interactive de découverte tenue dans l'espace public sur la populaire avenue Grande-Allée à Québec.

Au cours de cette activité singulière animée par une artiste peintre réputée, Isabelle Lockwell, et par des membres du Kukaï de Québec, les passants étaient invités à s'initier et à créer des textes poétiques, plus particulièrement des haïkus et des dessins ou peintures, avec le matériel placé sur des tables à l'extérieur, proches de la rue.

« Laisser sa trace » était le thème de cet événement organisé par la galerie La Clarté-Dieu. Le résultat des travaux de tous fera l'objet de la production et de l'exposition d'un livre d'art.

Pendant les trois heures qu'a duré l'expérience, près de cinquante personnes de tous âges et d'origines diverses (Canada, Inde, Corée du Sud, Russie, Écosse...) se sont prêtées à l'exercice dans le plaisir et la joie. Pour la plupart, c'était leur première expérience d'écriture d'un haïku, et presque toutes ces personnes ont ajouté un dessin à leur poème. Ces artistes en herbe étant généralement accompagnés; nous estimons qu'une centaine de personnes ont ainsi eu l'occasion de découvrir le haïku.

Ginko au parc Bois-de- Coulonge.

Situé en pleine ville sur la colline de Québec, le parc Bois-de-Coulonge domine le fleuve Saint-Laurent. Il constitue un grand domaine naturel où les promeneurs ont l'agréable surprise de découvrir de magnifiques espaces boisés entrecoupés d'aires gazonnées, d'importants aménagements horticoles ainsi que plusieurs bâtiments anciens témoignant d'un riche passé. Érigée en fief de dignité le 9 avril 1657, la châellenie de Coulonge est la seule châellenie concédée en Nouvelle-France.

Par une belle journée ensoleillée, dix-huit haïjins ont participé à un ginko dans ce lieu magnifique fréquenté par les citoyens de la ville et par les touristes. Un kukaï a suivi en soirée. Voici issus du ginko six haïkus choisis lors du kukaï :

jardin anglais
un tamia rayé
me cède le passage

Andrée Paradis

sous l'érable rouge
une fille aux cheveux rose vif
couleurs d'automne

Solange Blouin

étang du parc
entre les nénuphars
les bleus du ciel

Jeannine St-Amand

éclats pourpres
à la cime des érables
le jour s'éteint

Carole Bourdages

sur la clôture
des corneilles alignées
une à contresens

Carole Bourdages

plaisir d'automne
voler une pomme
dans le pommier du voisin

Lisette Lapointe